

LE BRUIT SELON LA LEGISLATION

Plus de décibels = Plus de bruit

Il faut savoir que l'échelle des décibels est logarithmique.

Si le niveau du bruit double, cela correspond à l'émission de 3 dB de plus.

Si le bruit diminue de moitié, son niveau aura 3 dB de moins.

Et comment les additionner ? Retenez que pour connaître le niveau global de bruit émis par plusieurs sources en même temps, les deux règles suivantes s'appliquent :

1. Pour des bruits de niveaux équivalents

50 dB + 50 dB = ?ne font pas 100 dB mais 53 dB (le bruit est doublé)

2. Pour des bruits de niveaux très sensiblement différents

20 dB + 50 dB = ? Ne font pas 70 dB mais 50 dB (le bruit le plus fort masque le plus faible).

Le Code de la Santé fixe les règles en matière de nuisances sonores. **Il indique qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.**

La limite minimale à partir de laquelle le bruit est mesuré est fixée à 25 décibels à l'intérieur d'une habitation. En deçà, c'est le silence. Au-delà, l'émergence tolérée (c'est-à-dire la différence entre le niveau de bruit ambiant avec la climatisation en fonctionnement et le niveau de bruit ambiant avant) est fixée à 5 dBA le jour et 3 dBA la nuit, pour une climatisation fonctionnant en permanence. Une climatisation qui dépasserait 28 dBA serait donc considérée comme bruyante.

Il est bon de noter que le bruit génère fatigue et stress à partir de 50 décibels.

Pour éviter l'exaspération des voisins, il est préférable de suivre les préconisations de l'association française pour les pompes à chaleur (AFPAC) : ne pas installer l'unité extérieure dans une cour fermée **ou à proximité des ouvertures des habitations voisines, et éviter d'orienter les ventilations vers les voisins.**

Pour être sûr de ne pas se tromper, il vaut mieux choisir une climatisation réversible à faible niveau sonore certifiée par l'AFPAC (norme NF PAC) et opter pour un installateur agréé QualiPAC qui saura vous conseiller.

PS : Informations puisées sur le net.